

Clôture des Rendez-Vous du Négoce

Mercredi 5 juin 2024

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Merci à nos intervenants pour leur présence, la qualité de leurs interventions et leur enthousiasme.

Je le dis sans ambages, la volonté de la FDMC est d'embarquer non seulement ses adhérents, mais aussi de souscrire à une mobilisation générale globale pour que l'ensemble de la filière rejoigne la stratégie bas-carbone de la France.

C'était le sens de la signature par notre organisation professionnelle de l'appel de la dernière chance lancé par la Capeb, mais aussi du courrier, coécrit avec l'AIMCC, que nous avons dans la foulée adressé au Premier Ministre pour effectuer des propositions sur la mise en œuvre de la rénovation énergétique des bâtiments.

L'objectif des 200 000 rénovations globales et celui des 500 000 rénovations simples, ou monogestes doit être atteint ou du moins tout doit être mis en œuvre pour l'atteindre.

C'est la raison pour laquelle nous voulons répondre favorablement à la signature du pacte pour la rénovation énergétique proposée par le Gouvernement.

Mais je dois dire ici que c'est de manière unitaire et soudée que nous parviendrons à atteindre cet objectif.

Certains signaux avant-coureurs nous paraissent de mauvais augure et nous interpellent.

Ainsi en est-il de la proposition de loi relative aux conditions de réalisation des travaux de rénovation qui sera examinée par l'Assemblée nationale le 12 juin prochain.

Ce texte prévoit une interdiction de recours à la sous-traitance RGE pour les entreprises qui ne sont pas elle-même RGE, ce qui aura pour effet de circonscrire l'intervention de nos adhérents, mais aussi de leurs clients, sur des marchés auxquels ils avaient accès jusqu'à présent.

Nous avons sensibilisé le Ministère du Logement sur cette interdiction, aux contours juridiques incertains, et demeurons dans l'attente de propositions cadrées et claires qui nous permettront de ne pas interrompre un process qui place l'artisan et l'entreprise du bâtiment au cœur de la rénovation avec le soutien de son distributeur.

Nous espérons vivement que les pistes avancées récemment et les rendez-vous pris dans les jours à venir nous permettent de trouver des solutions acceptables pour notre profession.

Je le redis cependant, la FDMC se veut proactive et volontariste et c'est pourquoi, tout en veillant aux intérêts vitaux de nos adhérents, nous souscrivons entièrement à la démarche que nous propose le club de l'amélioration de l'habitat de rapprocher notre réseau des correspondants France Renov' et tout autre partenaire industriel permettant de susciter une offre de travaux et d'accompagner les dispositifs d'aide.

Par ailleurs, nous voulons maintenir le cap sur les formations RAR et je remercie le Programme Oscar pour son soutien. La FDMC fait de la formation l'axe central de sa politique de montée en compétences et les RAR sont un précieux relais.

Merci donc, une fois encore, à vous tous pour ces messages que nous allons désormais relayer par nos canaux de communication mais aussi via nos adhérents.

Ces 13^{ème} Rendez-vous du Négoce étaient un peu une gageure à l'approche des Jeux Olympiques, évènement planétaire qui doit être une fierté pour notre pays mais dont l'organisation proche aurait pu rebuter certains.

Il n'en est rien et c'est tant mieux.

Merci aussi à nos partenaires, ils sont 39 cette année et leur fidélité est un atout et une preuve d'amitié et d'égards pour notre circuit de distribution.

Nous nous retrouverons désormais pour notre déjeuner-rencontre annuel qui aura lieu le mercredi 20 novembre au Pavillon Dauphine comme à l'accoutumée.

Après cela, la FDMC abordera les rivages de son 90^{ème} anniversaire qui couvrira toute l'année 2025. C'est une autre histoire et nous vous inviterons à l'écrire avec nous car une fois encore je le proclame, c'est ensemble que nous réussissons.

Merci à tous !

